

À peine élue maire, elle fait détruire deux stèles du général Salan



Lettre ouverte à Madame le maire de Saint-Seurin-sur- l'Isle

« Les cons, ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît »
(Michel Audiard)

Madame le maire, Madame l'amère

Dans nos coutumes judéo-chrétiennes, on a toujours respecté les morts. On les respecte, d'ailleurs dans presque tous les pays, dans toutes les civilisations, aussi primitives soient-elles.

Et chez les gens civilisés, même chez ceux ayant peu d'éducation, on ne tirerait pour rien au monde sur une ambulance, et encore moins sur un corbillard.

Il faut remonter bien loin, durant l'une des périodes les plus sordides de notre histoire, pour voir des élus du peuple profaner des sépultures ou des monuments aux morts. Précisément, au 6 août 1793 : ce jour-là commença la profanation des tombes de nos rois de France par les suppôts de la furie révolutionnaire. Cet épisode peu connu (et peu glorieux !) de notre histoire a duré presque trois mois. Les profanations de sépultures royales ont cessé le 25 octobre 1793.

Après la seconde mort de nos rois, il ne restait plus aux valeureux fils du peuple qu'à rendre compte à la Convention de l'accomplissement de leur mission. Ils y allèrent en délégation. En tête marchait, titubant, Pollart, maire de Franciade (nouveau nom de Saint-Denis), curé défroqué. Le suivaient, assis sur des ânes auxquels on avait enfilé, sous les rires, des chasubles et des étoles, des employés municipaux aussi éméchés que leur maire. Parvenu à la Convention, le maire Pollart hoqueta un discours d'ivrogne : « *Citoyens... nous vous apportons toutes les reliques puantes et les pourritures dorées qui existaient à Franciade. Nous vous prions de nous en débarrasser sans délai, pour que le faste catholique n'offense plus nos yeux républicains...* ».

Je croyais que ces mœurs honteuses et barbares n'existaient plus chez nous ; que la haine revancharde ne subsistait plus que chez les socialistes espagnols (qui ont osé déterrer la dépouille du général Franco du mémorial de la « *Valle de los Caídos* ») ou chez quelques voyous islamistes qui se plaisent à profaner régulièrement des cimetières chrétiens, sans que cela émeuve grand monde !

Or, j'ai appris, tout à fait par hasard, qu'à peine élue maire de Saint-Seurin-sur-l'Isle, vous avez débaptisé la

place Raoul Salan et fait détruire les deux stèles qui s'y trouvaient. Ces deux monuments ont été payés par des fonds privés et j'ose espérer que la justice saura vous demander raison de ces démolitions abusives. Toute forme de vandalisme doit être sanctionnée !

De mon côté, je veux simplement vous rappeler, par cette lettre, que le général Salan a été un héros de **toutes** nos guerres. C'est à des gens de sa trempe que nous devons notre liberté.

Engagé pour la durée de la guerre le 2 août 1917, il est admis à Saint-Cyr le 21 août 1917. Chef de section au 5^e régiment d'infanterie coloniale (RIC), il participe aux combats dans la région de Verdun (Saint-Mihiel, Les Éparges, Fort de Bois-Bourru, Côte de l'Oie, Cumières-le-Mort-Homme). Il est cité à l'ordre de la brigade en date du 29 décembre 1918.

Volontaire pour servir au Levant, il sera grièvement blessé au combat d'Accham le 24 octobre 1921. Cité à l'ordre de l'armée et nommé chevalier de la Légion d'honneur, il est décoré sur son lit d'hôpital, à Alep, par le général Gouraud, haut-commissaire au Levant.

Le 5 juin 1940, Salan est en première ligne sur la Somme lorsque les Allemands déclenchent leur offensive après l'encerclement des forces françaises et britanniques à Dunkerque. Il est cité deux fois à l'ordre du régiment (12 et 13 juillet 1940), puis à l'ordre de l'armée. Il est promu officier de la Légion d'honneur le 21 août 1940.

Il prend le commandement du 6^e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS), en Corse, le 30 mai 1944. Il participe au débarquement de Provence à la tête de son régiment. Il atteint Toulon le 26 août 1944, après six jours de combats intenses sur l'axe Solliès-Pont, La Farlède, La Valette-du-Var et Toulon. Son régiment déplore **587** tués, blessés et disparus.

Une nouvelle citation à l'ordre de l'armée rend hommage à son héroïsme.

Le 14 novembre 1944, son régiment démantèle la résistance allemande dans la poche du Doubs. Le 23 novembre, il est à Blotzheim, dans le sud du Haut-Rhin. Par la suite, il libère Village-Neuf, Huningue, Loechle et l'usine hydro-électrique de Kembs.

Il est appelé au commandement de l'infanterie de la 9^e division d'infanterie coloniale.

Raoul Salan est promu général de brigade le 25 décembre 1944. Il a 45 ans. Il participe à la réduction de la poche de Colmar en janvier et au début de février 1945. Il est promu commandeur de la Légion d'honneur.

Il commande ensuite les troupes françaises dans le Nord du Viêt-Nam en mai 1947. Le 1^{er} septembre 1947, il est nommé général de division. Du 6 décembre 1950 au 5 janvier 1952, il est adjoint militaire du général de Lattre de Tassigny, haut commissaire en Indochine.

Le 1^{er} septembre 1951, il décroche sa quatrième étoile. Après un intermède parisien de 1954 à 1955, le général Salan est nommé, le 12 novembre 1956, commandant supérieur interarmées de l'Algérie (10^e région militaire). Il prend ses fonctions à Alger le 1^{er} décembre 1956...

Puis, le 21 avril 1961, Salan franchit le Rubicon pour respecter l'engagement pris devant les pieds-noirs et les musulmans pro-français de conserver l'Algérie française : le 22 avril il rejoint les putschistes d'Alger et devient officiellement leur chef. Raoul Salan était le général le plus décoré de l'armée française. Il était titulaire de... 45

décorations françaises et étrangères. Il n'avait plus rien à prouver, plus rien à gagner. Mais, fidèle à la parole donnée, il a choisi « *les voies de l'Honneur* ».

Il faudrait quelques dizaines de pages, pour *résumer* la carrière de ce grand soldat. Je vous invite à lire ses mémoires : un parcours exemplaire au service de la France.

On peut objectivement lui reprocher deux choses : d'avoir laissé, en quittant l'Indochine, le dossier sur Diên-Biên-Phu à son successeur ; et d'avoir favorisé le retour du général de Gaulle, le 13 mai 1958, car il voyait en lui le « *garant de l'Algérie française* ». Mais dans les deux cas, il a seulement fait preuve de naïveté. En ce qui concerne son passage à la rébellion après le putsch des généraux d'Alger, on peut admirer l'homme et approuver son choix, c'est mon cas. On peut aussi le contester mais il a été jugé, sévèrement. Et il a payé sa loyauté par six longues années de prison. À la suite de l'amnistie votée en 1982, il a été réintégré dans ses prérogatives de général d'armée et de grand-croix de la [Légion d'honneur](#). La France a donc **officiellement** reconnu ses mérites.

Madame l'amère, en faisant détruire des stèles rendant hommage au général Salan, vous vous mettez au même niveau que les indigénistes, racialisés, décoloniaux etc. qui saccagent ou déboulonnent les statues de nos grands hommes. C'est assez pitoyable !!!

Je ne sais pas quelles sont vos accointances politiques, et je m'en moque. Une chose est certaine, vous êtes dans la mouvance imbécile qui appelle notre pays à une repentance totalement injustifiée. Par démagogie clientéliste à l'égard de l'immigration afro-maghrébine, le président de la République envisage de faire débaptiser des places, des rues, des avenues (on parle de 500 !), pour leur attribuer des noms de Noirs ou d'Arabes « *méritants* ». Vous avez anticipé en débaptisant la place Raoul Salan de Saint-Seurin-sur-l'Isle. Je vous suggère

de la rebaptiser du nom d'un des six chefs historiques du FLN algérien : Krim Belkacem, Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'Hidi, Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, ou Didouche Mourad.

Tant qu'à donner dans l'abject, Madame l'amère, faites-le jusqu'au bout !

Éric de Verdelhan

Mme Éveline **Lavaure-Cardonna**

Maire de Saint-Seurin-sur-l'Isle

Espace Charles de Gaulle

B.P. 23

33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle.